Appel à un débat public à Lyon le 11 décembre 2010



POUR LA LIBÉRATION DE LA PAROLE DÉTENUE PAR LES MURS DES PRISONS

Prisonniers, personnes passant les portes des prisons, c'est par vos seules voix que le silence qui vous est imposé pourra être décrit, interrogé et combattu. Aujourd'hui, nous voulons savoir : qu'en est-il de votre droit à vous exprimer ?

- ► Pour ceux qui sont totalement empêchés de venir prendre la parole au débat (prisonniers ne pouvant sortir, personnels souhaitant rester anonymes) : écrivez-nous. Vos écrits, qui seront restitués le 11 décembre, permettront de vous faire entendre. Nous garantissons le respect de votre anonymat.
- ▶ Pour les prisonniers permissionnables : demandez une permission de sortir au juge de l'application des peines. L'OIP et des syndicats d'avocats vous soutiennent (voir argumentaire juridique joint).
- ▶ Pour tous les autres : venez participer au débat le 11 décembre 2010 à Lyon. L'heure et le lieu seront communiqués ultérieurement.